

Stationnement illicite de gens du voyage sur la commune de Saint-Lyé

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore un nouveau stationnement illicite depuis le 16 août dernier sur la commune de Saint-Lyé avec près de 60 caravanes environ et au moins autant de véhicules.

TCM a saisi immédiatement les services de l'État, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

Enfin TCM rappelle que le territoire dispose d'une infrastructure adaptée à ce type de stationnement avec l'aire de grands passages située à Thennelières et actuellement disponible.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr